

ÉDITO



Michel Puyrazat
Président du Directoire

Repenser et modifier nos pratiques

Alors que la septième édition de l'Université d'été EST (Energie, Efficacité Energétique, Economie d'Energie et Territoires) vient de se terminer à La Rochelle, après deux journées de rencontres et d'échanges dans les locaux d'Excelia Group les 28 et 29 août, précédées de l'avant-première le 27 août sur le pôle Atlantech, le développement raisonné et décarboné des activités sur notre territoire est plus que jamais sur toutes les lèvres.

Au cours de ces journées de débats, les exposés et témoignages ont réaffirmé la nécessité d'agir au quotidien dans tous les domaines. Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et préserver nos ressources naturelles, il nous faut repenser individuellement et collectivement nos pratiques. L'expérience menée récemment sur le Port pour acheminer par voie ferroviaire des bobines de tôle destinées à l'industrie automobile, en lieu et place d'un transport par poids lourds jusqu'à l'est de la France, constitue un exemple d'alternative pour le transport de marchandises sur longue distance.

La nécessaire transition écologique et solidaire, portée par tous les acteurs du territoire, constituera l'un des volets majeurs des orientations portuaires à venir. Le futur projet stratégique du Port, auquel contribuera le Conseil de Développement nouvellement installé, intégrera pleinement l'ambition de neutralité carbone portée par le consortium piloté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

STRATÉGIES PORTUAIRES

Une ambition partagée

La réflexion pour un développement raisonné et concerté des ports français est engagée. L'enjeu : améliorer leur compétitivité tout en favorisant la transition écologique et numérique.



La stratégie nationale portuaire et la synergie entre les ports néo-aquitains, des éléments constitutifs du prochain projet stratégique

« **E**n novembre 2018, rappelle Michel Puyrazat, le Premier ministre annonçait dans le cadre du Comité interministériel à la mer, l'élaboration dans un délai d'un an d'une stratégie nationale portuaire ». L'ambition est de doter la France d'une offre portuaire performante et durable pour conquérir de nouvelles parts de marché, tout en s'inscrivant dans la transition écologique et numérique. L'élaboration de la nouvelle stratégie portuaire doit anticiper les évolutions du monde de demain et positionner les ports comme un levier essentiel de l'économie. Cette stratégie définira un cadre nouveau, partagé entre l'État, les collectivités concernées et les acteurs économiques. Plusieurs groupes de travail ont ainsi été constitués : la compétitivité et l'attractivité commerciale, la transition écologique et la protection de l'environnement, la transition numérique, les infrastructures et la logistique, la gouvernance et la coordination interportuaire, les investissements portuaires, ainsi que l'emploi et la formation.

La stratégie nationale portuaire poursuivra la nécessaire articulation entre les principaux ports. Ce travail de synergie et de coopération des ports de commerce a été engagé au niveau régional, entre les ports de Bayonne, Bordeaux,

La Rochelle et Rochefort/Tonnay-Charente, avec l'appui de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le 8 juillet dernier, en prolongement des récents rapports des sénateurs César et Vaugrenard, puis du CESER, les représentants des organes de gouvernance des entités portuaires et des élus de la Région, ont échangé sur les premières pistes de réflexion envisagées pour un développement partagé des ports néo-aquitains.

Les orientations définies, aux niveaux national et régional, constitueront des éléments d'entrée importants pour construire le nouveau projet stratégique dont Port Atlantique La Rochelle se dotera début 2020. Cette feuille de route du Port pour les cinq prochaines années sera établie en concertation avec les collectivités locales et les parties prenantes. Il prendra en compte également le bilan du précédent projet stratégique, l'analyse du fonctionnement de l'établissement ainsi que des filières d'activité actuelles et projetées, l'écoute des entreprises, le projet d'aménagement Port Horizon 2025, de même que les orientations issues de la démarche prospective « Objectif 2040, imaginons le Port de demain » pilotée par le Conseil de Développement du Port.

À retenir

Novembre 2019

La date prévisionnelle de présentation de la stratégie nationale portuaire.

30

Le nombre de représentants que compte le Conseil de Développement du Port.

3 ans

La durée du partenariat signé entre le Port et la SNSM antenne de La Rochelle.



COILS

Un post acheminement ferroviaire

Jusqu'à présent, le trafic de coils opéré par Fast Groupe Maritime Kuhn sur le Port était post acheminé par la route à destination de différents sites du Groupe Peugeot S.A. (PSA) où les bobines de tôle sont utilisées pour les carrosseries des véhicules. En juin, une expérience réussie d'acheminement par voie ferrée a été menée à deux reprises de La Rochelle à Ottmarsheim, plateforme ferroviaire qui dessert le site du constructeur automobile à Mulhouse.

« Chaque année, nous traitons 20 000 tonnes de coils pour le compte de notre client trader en achat d'acier. Les coils arrivent de Chine et de Corée du Sud par la mer avant d'être temporairement stockés dans nos hangars couverts. C'est un mode de stockage indispensable pour éviter la corrosion de ces bobines qui sont d'ailleurs soigneusement protégées, feuillardées et huilées, note Emilien Mafféis, directeur d'exploitation au sein de Fast. Soucieux de massifier le transport, de le rendre



Chargement de coils le 26 juin 2019 sur le Port

plus économique et écologique, notre client nous a interrogés pour savoir si nous étions en mesure de lui proposer une solution ferroviaire. La multimodalité complétée par une bonne connexion au réseau ferré national faisant partie des atouts du Port, nous avons pu répondre favorablement à la demande ». C'est le client de Fast lui-même qui a affrété les trains auprès de Fret SNCF. Des trains composés de wagons spécialement dédiés au transport de coils, avec une fosse et une barre latérale antiroulis qui

se règle en fonction des dimensions des bobines, chacune pouvant mesurer entre 1 200 et 1 700 mm de diamètre et peser de 15 à 24 tonnes. Les trains qui ont quitté La Rochelle les 12 et 26 juin derniers pour l'est de La France ont tous les deux transporté 45 bobines. « En 2020, il se pourrait que cette liaison devienne régulière, poursuit Emilien Mafféis. Pour l'heure, nous étudions la faisabilité d'une solution ferroviaire pour approvisionner l'usine PSA de Rennes ».

PARTENARIAT

Le Port et la SNSM s'engagent



Michel Puyrazat et Jean-Michel Toupin

Michel Puyrazat, président du directoire de Port Atlantique La Rochelle, et Jean-Michel Toupin, président de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), antenne de La Rochelle, ont signé une convention de partenariat le 28 juin.

Dans le cadre de cette convention, qui porte sur une durée de trois ans, le Port s'engage à soutenir financièrement l'antenne rochelaise de la SNSM dont l'action est primordiale sur le territoire. La Société Nationale de Sauvetage en Mer joue en effet un rôle majeur tant sur la prévention des noyades que dans les interventions en mer auprès des professionnels. C'est aussi un acteur important au service de la sécurité des manifestations nautiques, en particulier à l'occasion de la Journée Port Ouvert organisée chaque année par le Port.

GOUVERNANCE

Le nouveau Conseil de Développement installé

Organe de gouvernance qui associe à la vie du Port les milieux professionnels, sociaux et associatifs, les collectivités locales ainsi que des personnalités qualifiées, le nouveau Conseil de Développement a été installé le 12 juillet dernier pour la mandature 2019-2023.



René Muratore, président du Conseil de Développement, et Valérie Fernandes, vice-présidente

Éric Banel, directeur interrégional de la mer Sud Atlantique, a procédé à l'installation du Conseil de Développement le 12 juillet. Conformément au code des Transports, les trente membres du Conseil ont été invités à élire deux représentants issus de leurs rangs pour la présidence et la vice-présidence. À l'unanimité, les voix se sont respectivement portées sur René Muratore et Valérie Fernandes. Il s'agit d'un changement dans la continuité puisque le président et la vice-présidente ont été reconduits dans les fonctions qu'ils occupaient déjà lors de la précédente mandature.

Au cours de cette séance d'installation, les commissions permanentes du Conseil de Développement ont par ailleurs été mises en place et l'assemblée a élu, également à l'unanimité, un de ses membres à la présidence de chacune d'entre elles : Vincent Poudevigne pour la commission Investissements, Logistique et Équipements ; François-Georges Kuhn pour la commission Économie ; Jean-Pierre Hémon pour la commission Qualité, Sécurité et Relations Clients ; Sylvie Sarzynski pour la commission Développement durable des entreprises de la place portuaire.